

Baccalauréat Technologique

Session 2014

Histoire-Géographie

**Série : Sciences et Technologies
du management et de la Gestion**

EPREUVE DU MARDI 17 JUIN 2014

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

*Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
La feuille **Annexe page 11/11** est à rendre avec la copie d'examen*

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

- 1) Citez deux Etats asiatiques devenus indépendants après la Seconde Guerre mondiale, en précisant pour chacun la puissance coloniale concernée. **(2 points)**

- 2) Dater une période de cohabitation sous la V^e République, en nommant le président et le Premier ministre concernés. **(2 points)**

- 3) Donnez une définition du monde multipolaire. **(1 point)**

Questions de géographie

- 4) « Les métropoles mondiales sont des centres d'impulsion et de commandement majeurs de la mondialisation ». Justifiez cette affirmation à l'aide de deux arguments. **(1 point)**

- 5) Caractériser le rôle des firmes transnationales dans la mondialisation. **(2 points)**

- 6) Sur la carte en annexe, complétez la légende en donnant un exemple pour chaque information demandée, et localisez-les. **(2 points)**

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie

Exercice n° 1 / sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document 1 : Les expatriés de la crise de l'euro

Source : M.-M. Le Moël, correspondante à Sydney, *Le Monde*, 26 juillet 2012, p.15.

A 32 ans, Aurélien Labonne a fui le chômage et la grisaille parisienne pour la « belle vie » à Sydney. Visa en poche, il a décroché un job bien payé dans une start-up¹.

(...) Avec plus de vingt années consécutives de croissance et un taux de chômage d'environ 5% (...), l'Australie est à part. Au point que les immigrants s'y pressent pour goûter les fruits du boom économique : des Asiatiques venus de Corée du Sud ou de Chine, mais aussi beaucoup d'Européens, dont énormément d'Irlandais et de Britanniques. Quant aux Français, ils sont eux aussi de plus en plus nombreux à tenter leur chance. Au printemps, lors des élections présidentielles et législatives, il y avait ainsi huit bureaux de vote à travers le pays pour les Français expatriés, contre deux, dix ans auparavant.

Après avoir décroché un master d'administration des entreprises en 2006 à Paris, (Aurélien Labonne) s'engage dans un master en multimédia, au terme duquel il effectue un stage en entreprise. « *Je savais qu'il n'y aurait pas d'offre d'emploi à la sortie de mon stage, c'est pourquoi j'ai décidé d'aller à l'étranger* ». (...)

Il n'a fallu qu'un mois et demi à Aurélien Labonne pour se faire embaucher comme responsable du site Web d'une petite entreprise avec, à la clé, un visa sponsorisé, sésame pour pouvoir rester en Australie plus d'un an (...). Le jeune parisien a ensuite décidé de changer d'entreprise. Il travaille désormais dans une start-up, et ne regrette pas son choix : « *je suis dans une jeune société, qui a démarré il y a tout juste huit mois. En France, je n'aurais pas osé, je me serais demandé si l'entreprise avait les reins solides* » (...). Quant à son salaire, il a doublé entre Paris et Sydney. « *Je gagnais 39 000 euros par an dans la banque où j'ai travaillé, alors qu'actuellement c'est 82 000 dollars [67 000 euros], ce qui reste un niveau de salaire moyen* ». (...) Avec son amie, une expatriée française qu'il a rencontrée à Sydney, Aurélien Labonne a commencé à visiter des maisons à vendre pour investir dans l'immobilier. Le reste du temps, il profite de la vie à l'australienne, du soleil, de la plage, et d'un quotidien qu'il estime plus doux qu'en France. « *Ici, c'est la belle vie. Le cadre est exceptionnel. Les gens sont gentils et beaucoup moins agressifs qu'à Paris, quant aux opportunités de travail, elles sont beaucoup plus nombreuses* ».

¹ start-up = jeune entreprise à fort potentiel de croissance

Document 2 : Les Français à l'étranger

Source : Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE)-Ministère des Affaires étrangères, Enquête sur l'expatriation des Français-mai 2013.

De septembre à décembre 2012, la Maison des Français de l'Étranger (MFE) a recueilli près de 9 000 témoignages de Français expatriés.

Comment caractérisez-vous votre séjour ? (une seule réponse possible)		Quel est votre niveau d'études ? (acquis ou en cours)	
Séjour professionnel (entreprise ou administration)	51,3%	Collège (classes de 6ème à 3ème), CAP, BEP	6%
Raisons familiales ou personnelles (se rapprocher de membres de sa famille, d'un conjoint, retrouver des racines, etc...)	29,5%	Lycée	9%
Autre	7%	Une à trois années d'études supérieures (université, IUT, etc...)	32%
Retraite	6%	Master	41%
Séjour étudiant (séjour linguistique, stage, poursuite d'études supérieures...)	3,9%	Doctorat	12%
Coopération, séjour dans le cadre d'une ONG, d'associations humanitaires, etc...	2,3%		
Maintenez-vous un lien privilégié avec la société française ? (attaches familiales, liens professionnels, biens immobiliers, etc...)		Quels médias utilisez-vous pour vous tenir au courant de l'actualité française ?	
Oui, très activement	41%		Oui Non
Oui	47%	Internet (journaux, blogs, télévision française)	94,6% 5,4%
Pas particulièrement	10%	TV5 Monde	40,4% 59,6%
Pas du tout	2%	France 24	28,7% 71,3%
		Presse papier française	18,5% 81,5%
		RFI	17,4% 82,6%
		Médias locaux	13% 87%

Questions :

- 1) Présentez l'expatrié Aurélien Labonne (âge, origine, formation, situation avant le départ).
- 2) A l'aide du document 2, montrez que le cas d'Aurélien Labonne n'est pas isolé parmi les expatriés français à travers le monde.
- 3) Relevez dans le document 1 les éléments qui montrent que l'Australie est une destination prisée des Français et donnez les raisons qui conduisent nos compatriotes à choisir cette destination.
- 4) A l'aide des documents et de vos connaissances, décrivez les liens que les expatriés gardent avec la France et expliquez la diversité des mobilités des Français dans le monde.

Exercice n° 2 / Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde

Document : Le cadre des interventions humanitaires de la France dans le monde

Source : site du ministère des Affaires étrangères, 27 juillet 2013

« Le ministère des Affaires étrangères soutient la réforme humanitaire des Nations unies lancée en 2005 qui vise à améliorer l'efficacité du système humanitaire pour répondre aux crises. En 2012, la France a renforcé son partenariat opérationnel avec les Agences humanitaires des Nations unies et les Organisations internationales : 60 % des crédits du Fonds d'urgence humanitaire (FUH) ont permis de soutenir les actions du Comité international de la Croix Rouge (CICR), de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA), de l'UNICEF, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), du Programme alimentaire mondial (PAM) ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans des secteurs aussi variés que la protection des populations victimes du conflit syrien, la lutte contre la malnutrition et l'aide alimentaire au Sahel et dans les camps de réfugiés, le transport et l'accompagnement médical des réfugiés ou la fourniture de kits d'hygiène dans les camps.

Les échanges, sur le terrain et au niveau des sièges, sont réguliers. La France a participé aux réunions du Forum humanitaire sur la Syrie tenues à Genève qui ont permis de faire le point sur la situation humanitaire en Syrie et de procéder à un échange d'informations sur les actions mises en œuvre par les Etats et les organisations internationales, en vue de favoriser une meilleure coordination de l'action humanitaire. A un niveau plus technique, elle s'associe à Bruxelles aux réunions des donateurs sur la situation humanitaire en Syrie, [...] qui ont pour objectif d'établir une cartographie de la couverture de l'aide humanitaire dans la région et d'identifier les éventuels angles morts. Enfin, les réunions des grands donateurs de ces agences et organisations sont également l'occasion d'échanger sur le fonctionnement du système humanitaire et l'action humanitaire de réponse aux crises. Enfin, les réunions des grands donateurs de ces agences et organisations sont également l'occasion d'échanger sur le fonctionnement du système humanitaire et l'action humanitaire de réponse aux crises.

Le ministère des Affaires étrangères organise des réunions bilatérales annuelles avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et l'OIM [...] Son service chargé de l'aide humanitaire d'urgence, le Centre de Crise, est le point de contact français pour le programme UNDAC (équipes de coordination et d'évaluation en cas de catastrophes). [...] Le ministère des Affaires étrangères participe, enfin, à la promotion et la diffusion d'un standard de bonnes pratiques pour l'action humanitaire au sein du Groupe *Good Humanitarian Donorship* (GHD), qui regroupe à Genève les pays signataires des *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire* approuvés à Stockholm, le 17 juin 2003. »

Questions :

- 1) Identifiez les domaines d'intervention humanitaire de la France en partenariat avec des organisations internationales.
- 2) Décrivez deux exemples d'interventions humanitaires de la France dans le monde.
- 3) Expliquez comment la France coordonne son action avec d'autres organisations internationales.
- 4) A partir de ce document et de vos connaissances, montrez que les interventions humanitaires et la participation à des organisations internationales sont un élément de l'influence de la France dans le monde.

Exercice n° 3 / sujet d'étude : Les femmes dans la société française

Document : Le Manifeste des dix

Source : Hebdomadaire *L'Express* du 6 juin 1996.

Pourquoi des femmes venues d'horizons divers, aux engagements parfois opposés, ont-elles décidé d'unir leurs voix ?

Ayant en commun d'avoir eu ou d'exercer actuellement des responsabilités publiques, nous voulons, alors que se profile le prochain millénaire dans un monde incertain et une France inquiète, lancer cet appel pour l'égalité des chances et des droits entre hommes et femmes (...). Si les femmes sont en effet citoyennes à l'égal des hommes par leur nombre dans l'électorat et le niveau de leur participation aux scrutins, cette parité ne se retrouve pas, loin s'en faut, dans la proportion d'élus. Cinquante ans après l'instauration du droit de vote des femmes en France, seulement 5% d'entre elles sont sénateurs ou maires, 6% députés ou conseillers généraux. Le scrutin proportionnel améliore sensiblement la représentation féminine, avec 12% des conseillers régionaux et 30% des parlementaires européens. Parmi 20 grands pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord, le nôtre est bon dernier pour la représentation des femmes au Parlement, loin derrière les Etats scandinaves, l'Allemagne, l'Espagne. Si bien que, dans l'Union européenne, la France est la lanterne rouge pour la proportion de femmes élues. Ce n'est pas tout. Seuls 6% des postes "laissés à la discrétion¹ du gouvernement" sont occupés par des femmes: 2,6% des préfets, 2% des ambassadeurs, 5,5% des directeurs d'administration centrale. Sans parler des directions d'entreprises ou d'établissements publics (...).

Après les grandes avancées juridiques des années 70 et 80, il est évident que le mouvement vers l'égalité marque le pas, quand il n'y a pas régression. Et la crise aidant, les femmes sont apparemment plus silencieuses sur leurs revendications "spécifiques". Pourtant, elles ne sont pas dupes. Elles savent ou pressentent qu'elles sont les premières touchées par les licenciements et le chômage, total ou partiel, et que les écarts de salaires persistent, sans parler de l'accès aux postes de décision (...).

Voici les mesures que nous proposons:

1 – Une politique volontariste des partis, du gouvernement et des associations féminines conjugués. Les pays nordiques montrent l'efficacité de cette attitude. Quand il le faut, ils n'hésitent pas à utiliser les quotas (...). L'adoption d'un scrutin proportionnel, même partiel pour les législatives, renforcerait cette obligation de quotas (...)

2 – Une limitation drastique² du cumul des mandats et des fonctions, pour un meilleur partage et exercice du pouvoir. (...).

3 – Un financement des partis politiques en fonction du respect de la parité de leurs instances dirigeantes et de leurs élus.

4 – Une nomination volontaire à des postes de responsabilité qui dépendent de l'Etat et du gouvernement, en se fondant sur un principe de parité.

5 – Une adoption d'une législation sur le sexisme comparable à celle sur le racisme, permettant aux associations de droits de l'homme et de la femme ainsi qu'aux individus d'ester en justice³ civilement ou pénalement.

6 – Et s'il faut modifier la Constitution pour introduire des discriminations positives, nous y sommes favorables, comme l'est, nous en sommes persuadées, la majorité de nos concitoyens.

7 – Alors, sur ce sujet, pourquoi pas un référendum ?

Michèle Barzach, Frédérique Bredin, Edith Cresson, Hélène Gisserot, Catherine Lalumière, Véronique Neiertz, Monique Pelletier, Yvette Roudy, Catherine Tasca, Simone Veil.

¹ laisser à la discrétion de : laisser au choix de, au bon vouloir de

² drastique : stricte

³ ester en justice : exercer une action en justice

Questions :

- 1) Présentez le document.

- 2) Quel constat sur la place des femmes dans la société le document présente-t-il ?

- 3) Identifiez dans quels domaines les signataires proposent de réduire les inégalités hommes/femmes.

- 4) A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que ce document illustre les difficultés d'évolution de la place des femmes dans la société française sous la V^e République.

Exercice n° 4 / sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Document 1 : L'élection du président de la République française au suffrage universel direct

Source : <http://www.vie-publique.fr> (4/09/2012)

L'élection du président de la République au suffrage universel direct est aujourd'hui considérée comme la principale caractéristique de la V^e République. Cependant, elle ne figurait pas dans le texte originel de la Constitution de 1958.

Organisée pour la première fois les 5 et 19 décembre 1965, elle a profondément modifié l'équilibre institutionnel de la V^e République.

- Elle conforte en effet la prééminence du chef de l'État, déjà grande du fait de la personnalité du général de Gaulle, tant au sein de l'exécutif qu'à l'égard du pouvoir législatif, qui n'est plus la seule institution représentant directement le peuple.

Ainsi, le président de la République devient le représentant direct de la Nation, car il est élu directement par elle, alors que le Premier ministre n'en est que le représentant indirect. De plus, la légitimité du président de la République est désormais supérieure à celle des députés. En effet, le chef de l'État est élu par l'ensemble des citoyens sur une circonscription unique, le territoire national, ce qui n'est pas le cas des députés élus dans le cadre de circonscriptions limitées.

- (...) Critiquée à l'origine par la plupart des formations politiques du fait de sa non conformité à la tradition républicaine, l'élection du président de la République au suffrage universel direct s'est aujourd'hui imposée comme un élément incontournable de notre système institutionnel. Dans ses propositions de modification de la Constitution remises au Comité consultatif (...) créé le 2 décembre 1992, le président Mitterrand¹ devait ainsi faire part de sa volonté de le maintenir : « On ne reviendra pas sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Elle est entrée dans nos mœurs et tout montre que le peuple français qui l'a décidée par référendum y est plus que jamais attaché. »

- Ce mode de désignation du chef de l'État soulève néanmoins des difficultés.

Ainsi, à l'exception des périodes de cohabitation, il renforce la position subordonnée du Premier ministre par rapport au président de la République. (...) Il pose aussi la question de l'équilibre des pouvoirs, et notamment du rôle des assemblées parlementaires, dans un système institutionnel qui ne connaît pas de séparation stricte des pouvoirs. En effet, le chef de l'État dispose d'un droit de dissolution de l'Assemblée nationale, alors que sa responsabilité ne peut être mise en cause par le Parlement (...). Enfin, le chef de l'État peut apparaître, par ce mode d'élection, comme un chef de majorité, et non plus comme un arbitre au-dessus des contingences des partis.

¹ En 1962, François Mitterrand s'était prononcé contre l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

Document 2 : Quelques taux de participation (en %) aux élections présidentielles et législatives depuis la première élection du président de la République au suffrage universel direct

Source : Ministère de l'intérieur.

	Présidentielles		Législatives	
	Premier tour	Second tour	Premier tour	Second tour
2012	79,48	80,35	57,22	55,40
2007	83,77	83,97	60,42	59,98
2002	71,60	79,71	64,42	60,31
1988	81,35	84,06	65,74	69,89
1981	81,09	85,85	70,32	75,04
1967			81,12	79,80
1965	84,75	84,32		

Questions :

- 1) Expliquez la phrase : « elle ne figurait pas dans le texte originel de la Constitution de 1958 », puis indiquez quand et comment l'élection du président de la République au suffrage universel direct a été instituée.
- 2) Pourquoi l'élection du président de la République au suffrage universel direct renforce-t-elle la position du chef de l'Etat dans les institutions de la V^e République ?
- 3) En vous appuyant sur le document 2, justifiez les propos de François Mitterrand dans la phrase soulignée.
- 4) A l'aide des documents et de vos connaissances montrez que l'élection du président de la République au suffrage universel est un enjeu majeur de la vie politique française.

ANNEXE
À remettre avec la copie d'examen

La présence de la France dans le monde



Légende :

★ Exemple de pays où a eu lieu une intervention militaire récente :

.....



Exemple d'Etat membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie :

.....